

— La récente note communiquée aux journaux français après un conseil de ministres et attribuant la résistance à un mouvement plus royaliste que catholique, n'a trompé ici personne. On sait que, par exemple, en Bretagne, au premier rang de ceux qui luttent pour la liberté de conscience, se trouvent des hommes, députés et journalistes, dont l'adhésion à la constitution républicaine n'est suspectée par aucun parti.

Mais dans cette manœuvre, assez grossière, du ministère de Défense républicaine on constate une confirmation nouvelle de la sagesse opportune des directions pontificales du Souverain Pontife. On dit ici, avec plus de force que jamais, que plus les catholiques se montreront sincèrement partisans des institutions actuelles « auxquelles la France est attachée », plus ils auront de force et de chances de succès dans leur résistance aux persécutions religieuses « dont le pays ne veut pas ». Jamais, ni dans les instructions du Pape, ni dans l'attitude de ceux qui lui ont obéi, il n'a été question de confondre les institutions républicaines avec les lois antireligieuses, ni le « ralliement » avec la passiveté et l'inertie. Au contraire, dans la pensée du Pape, comme dans les déclarations répétées des Français qui lui furent fidèles, l'adhésion loyale et sans arrière-pensée à la constitution républicaine, outre qu'elle est un devoir de conscience, a toujours été aussi réputée et présentée comme le plus sûr moyen, comme le seul moyen efficace d'arrêter et de déjouer les manœuvres habiles des sectaires.

(*L'Univers.*)